

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
procédure Adaptée Supérieur 90 000 €

1. Identification de l'organisme qui passe le marché, Maître d'ouvrage

MAIRIE DE THYRY

Place de la mairie

21340 THURY

Personne responsable du marché : M. le Maire de Thury

2. Objet du marché : RÉNOVATION DU LOGEMENT COMMUNAL

Début prévisionnel des travaux : Mai 2024

3. Procédure de passation

Marché passé en procédure adaptée conformément au code des marchés publics mise à jour au 1° avril 2019.

4. Décompte en lots

Nombre de lots : Onze (11)

LOT	DÉSIGNATION
LOT 1	VRD - GO - DÉMOLITION
LOT 2	COUVERTURE - ZINGUERIE
LOT 3	MENUISERIES EXTÉRIEURES
LOT 4	ISOLATION- PLÂTRERIE
LOT 5	CHAPE - CARRELAGE, FAÏENCE
LOT 6	MENUISERIES INTÉRIEURES
LOT 7	ÉLECTRICITÉ
LOT 8	CHAUFFAGE
LOT 9	SERRURERIE
LOT 10	ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE
LOT 11	PEINTURE

Les variantes sont permises.

5. Modalités d'envoi ou de dépôt des dossiers de candidatures et des offres

Le pouvoir adjudicateur impose la transaction des plis par voies électroniques à l'adresse suivante : <https://www.-marches-securises.fr> - référence : Thury_21_20240212W2_01, conformément aux dispositions de l'article 41 du secret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés public mais à jour le 1° avril 2019.

Les conditions présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cas d'une seule enveloppe). Chaque transmission fera l'objet d'une date certaines de récupération et d'un accusé de réception électronique.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01,00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Les documents transmis par voie électroniques seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature du marché papier.

Les candidatures et les offres (devis) devront être transmises au plus tard le vendredi 20 mars 2024 à 12h00.

6. Retrait des dossiers de consultation

Le dossier de consultation peut être téléchargé directement sur la plateforme : <https://www.marches-securises.fr> - référence : TThury_21_20240212W2_01.

Justifications et documentations à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Pièces à présenter dans votre dossier de candidature :

1. Concernant votre situation juridique :

- Copie éventuelle du ou des jugements prononcés, si vous êtes en redressement judiciaires.
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que vous n'entrez dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899, que vous êtes bien réglé au regard des articles L. 5212-1 et L. 5212-11 du code du travail concernant les travailleurs handicapés.
- Pouvoir du signataire pour engager l'entreprise en cas de candidat individuelle ou le groupement en cas de groupement.
- DC1 et DC2 (pour les réponses hors MPS ou DUME).

2. Concernant vos capacités économiques et financières :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaire global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

3. Concernant vos capacités techniques et professionnelles :

- Déclaration indiquant l'effectif moyen annuel du candidat et de l'importance du personnel d'encadrement pour l'année en cours.
- Présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé et le lieu d'exécution.
- Production éventuelle des justificatifs des capacités du candidat attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate (qualifications, certifications, etc...)

Pièces à présenter dans votre dossier de candidature :

Aucune signatures de documents d'offre n'est exigée.

- Acte d'engagement (AE) dûment remplis⁽¹⁾.
- Décomposition du Prix Global Forfaitaire dûment remplie.
- Mémoire technique établi selon le canevas fourni et pour lesquels les entreprises devront renseigner chaque élément d'appréciation.

⁽¹⁾ il est rappelé aux candidats que l'acte d'engagement n'est plus obligatoire pour le dépôt de l'offre depuis le décret 2016-360 du 25 mars 2016. Néanmoins, il est préconisé de le compléter afin de réduire le délai de notification du marché.

1. Critère de sélection des candidatures et jugement des offres

Les offres devront être conformes aux prescriptions du CCTP. Le jugement sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des Marchés publics.

Sur la base de critères ci-dessous énoncés, le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-après :

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations	40,00%
2 - Valeur Technique décomposée comme suit : - Méthodologie et moyens dédiés à l'opération (50 points) : moyens humains et matériels, encadrement et expérience professionnelle, démarche qualité, sécurité - Qualité, performance et esthétique des matériaux proposés (50 points) : documentation technique	60 %

7. Visite des lieux

S'adresser directement à la mairie (voir RC).

8. Renseignements complémentaires

Renseignements administratifs et visite :

Mairie de THURY, place de la mairie 21340 THURY - 03 80 20 20 92 - mairie-thury@orange.fr

Renseignements techniques :

ABC Design d'Espace - fanny MARCHETTO - 4 rue du meix mariller 21500 LADOIX SERRIGNY - 06 62 56 43 64 - abcde.concept@gmail.com

DATE D'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION : 16 FÉVRIER 2024